

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance 14 Novembre 2022 à 19 heures

Présents : ANDRÉ Valérie, LESAGE Claude, HERRAULT Françoise, VAGNON Raymond, VANIN IUNG Danièle, MADELON Caroline, DUMAZ Jean-Luc, MICCICHE Virginie, DUFFOURD Alexandrine, MARTIN François, BRENGUIER Michaël, HERBIN Anaïs, SARZIER Audrey, ETIENNE Christian

Excusés :

BERNARD-BRET Yohann, donne pouvoir à Valérie André
NOLLET Mauricette, donne pouvoir à Françoise Herrault
PERROUSE Bernard, donne pouvoir à Raymond Vagnon
PICHE Barthélémy, donne pouvoir à Claude Lesage
BEETSCHEN Ghislaine, donne pouvoir à Alexandrine Duffourd

1 Approbation du compte-rendu de la séance du 26 septembre 2022

Le procès-verbal de la séance du 26 septembre 2022, adressé aux membres du conseil le 29 septembre 2022 et affiché le 29 septembre 2022 est adopté à l'unanimité.

Vote Pour : 19 Contre : 0 Abs. : 0

2 DÉLIBÉRATIONS

Finances, budget

- DM 3 du budget communal :

Compte tenu des augmentations importantes, le budget de fonctionnement a besoin d'ajustement, il convient :

- d'ajuster des recettes de fonctionnement plus importante que celles inscrites au budget prévisionnel pour 24 560 €,
- d'effectuer un virement du budget d'investissement non engagé vers le budget de fonctionnement pour 12 500 €,
- de répartir ces sommes, soit 37 060 €, au chapitre 011 (charges à caractère général) pour le paiement des repas du restaurant scolaire, de l'électricité, des combustibles, des fournitures d'entretien, de l'entretien des voiries, des réseaux et du matériel roulant, ...

Madame le Maire propose d'accepter cette DM 3 afin de terminer de l'année budgétaire 2022 sans encombre.

Vote Pour : 19 Contre : 0 Abs. : 0

- Convention redevance spéciale avec SYCLUM

Depuis le 1^{er} janvier 2022 le SYCLUM s'est substitué au SICTOM du Guiers pour la gestion des déchets et donc pour la facturation de la redevance spéciale dû par la commune, soit 1 548,72 €. Les annexes rappellent la liste des déchèteries et le nombre de passages en déchèterie qui est inchangé.

Présentation par François Martin

Madame le Maire propose d'accepter la convention et ces annexes.

Vote Pour : 19 Contre : 0 Abs. : 0

Personnel

- Modification du tableau des effectifs

Deux modifications concernent le tableau des effectifs :

Un avancement de grade pour la coordinatrice des services périscolaires et le recrutement d'un nouvel agent au service technique qui prendra ses fonctions le 1^{er} décembre 2022.

Madame le Maire propose d'accepter la modification du tableau des effectifs qui sera joint à la délibération.

Vote Pour : 19 Contre : 0 Abs. : 0

Administration générale

- Convention avec la SNC de la Fontaine

Lors du dépôt du dossier d'urbanisme des travaux au château route des Echelles, il avait été convenu avec la SNC de la Fontaine de sa prise en charge de la totalité des frais relatifs à l'extension du réseau d'électricité. Hors selon la législation, Enedis à l'obligation de facturer une partie des travaux à la commune à charge pour la commune de signer une convention avec la SNC de la Fontaine pour le remboursement des frais engagés pour un montant de 29 778 €.

Madame le Maire propose de l'autoriser à signer cette convention avec la SNC de la Fontaine.

Vote Pour : 19 Contre : 0 Abs. : 0

3 INFORMATIONS DU MAIRE

Travaux

- Prolongement du trottoir jusqu'au Buis

Les travaux se déroulent normalement. Demain matin l'entreprise 'Orange' va faire la réception des travaux avant la mise en place des différents réseaux en souterrain. Ensuite, ils ont un mois pour effectuer les branchements.

Divers

- Demande achat de terrain

Suite à la visite sur place de Mme le Maire, de Mrs Vagnon et Perrouse, il est présenté au conseil l'implantation prévue à la vente d'une partie (entre 300 et 400 m²) de la parcelle 1549 avec un droit de passage à Mr et Mme Noël. Tous les frais relatifs à cette vente seront à la charge de l'acheteur. Une discussion s'engage sur le prix de vente au m² compte tenu de la plus-value apportée à la propriété. Mme le Maire et M. Vagnon vont faire une proposition à Mr et Mme Noël et le conseil sera saisie une prochaine fois.

Départ de Mme HERBIN A 20 Heures

- Retour étude solaire photovoltaïque (C. Lesage)

En début d'année une étude d'opportunité d'installation de panneaux photovoltaïques sur les écoles, le centre culturel et la salle des fêtes a été diligentée par l'ASDER. Un rendu nous a été fait courant octobre, dont un exemplaire est distribué à chaque élu.

3 solutions peuvent être envisagées :

- a) Ne rien faire
- b) Financer le projet en interne en sachant que l'investissement serait de l'ordre de 175 000 € HT et des charges annuelles de 1 620 € pour des recettes de 16 000 €.
- c) Faire porter le projet par un tiers investisseur via le SMAPS. Avantage la commune n'a aucun investissement à faire. Elle ne fait que louer les toitures. Restriction sur la maîtrise du projet.

Après discussion sur les 3 différentes possibilités, il est demandé à chaque élu de réfléchir et une décision devra être prise lors d'un conseil municipal avant la mi-janvier 2023.

- Usine Dégeorge

Le tribunal judiciaire de Chambéry en date du 19 août 2022 a placé sous le régime de la sauvegarde de justice Monsieur Dégeorge. L'UDAF a été chargée de l'application de cette mesure. La commune a fourni des documents afin de faire avancer le dossier.

Commissions communales

Intercommunalité

- SYCLUM

(F. Martin)

Compte tenu des difficultés de chargement des documents la présentation de la vidéo du Syclum n'a pas été faite, le lien va être envoyé à chaque conseiller : <https://we.tl/t-Lu5lucco9b>.

Poursuite des projets, préparatifs pour le passage au tri des emballages plastiques (extension des consignes de tri au 1er janvier 2023), ainsi que la collecte/le compostage des biodéchets (01/01/2024).

Extension des collectes sélectives en déchetterie aux articles de peinture, sport, ..., avec de nouvelles "responsabilités élargies du producteurs".

Problème de collecte des apports volontaires, avec le dépôt sauvage au pied des colonnes d'apport soulevé par Claude : le problème est pris en compte par le Syclum. Il peut s'agir d'incivilités (pas de possibilité de prise en charge financière par le Syclum) mais aussi de problèmes de non collecte du point, ou d'un effet d'aubaine (par exemple le site du lombard, trop proche de la route de la Baronnie).

Le Syclum subit actuellement les conséquences des difficultés de ses prestataires à recruter des chauffeurs. Merci de signaler au Syclum (numéro sur les points d'apport) les points qui sont victimes de cela.

Commissions communales

- Présentation APD vestiaires stade

(V. André)

Le projet du vestiaire a été présenté par le cabinet Rocco De Bonis le 05 octobre dernier, les plans de la phase APD ont été présentés et chiffrage définitif va être fait.

- CCAS

(F. Martin)

Succès de la manifestation Octobre rose et vote d'une subvention à l'association de 1 000 €.

Préparatifs repas des seniors, soirée LEMARCHAL et marché de Noël.

Journée handicap et solidarité le 04 février sous une nouvelle forme est à l'étude.

- Com jeunesse : CMJ

(D. Iung)

Une plaque a été commandée chez BH DESIGN (en attente) pour l'inauguration du nom de l'école prévue le 02 décembre 2022 à 17h15 à l'école élémentaire ... « Grégory LEMARCHAL ».

Un concert sera donné par le papa de Grégory Lemarchal à la salle des fêtes à 20h00 le 02 décembre 2022 au profit de la fondation. Les billets sont en vente à la boulangerie ainsi qu'à la Mairie. Une buvette sera installée avec vente de boissons et gérée par les membres du CCAS. Une réunion de préparation est prévue pour le CMJ le samedi 26 novembre à 10h00.

- Com scolaire : école

(D. Iung)

L'élection des représentants de parents d'élèves a eu lieu en octobre avec 7 titulaires et 1 suppléant.

L'effectif de la rentrée est le suivant : 167 élèves avec une moyenne de 24 élèves par classe. Contrairement aux autres années, tous les CP sont à l'école élémentaire.

L'exercice d'incendie a eu lieu et tout fonctionne parfaitement dans les 2 écoles.

Certains parents ne sont pas satisfaits des couverts et assiettes en plastique... la responsable du service scolaire tient à préciser le côté non toxique du matériel et a transmis aux représentants une fiche technique spécifiant qu'il s'agit de « copolyester ».

Certains parents demandent la mise en place d'un coefficient sur le prix du repas. Le prix du repas est bien fixé à 4,50 € sans changement à prévoir, si un coefficient était appliqué le tarif de 4,50 €/repas serait celui le plus bas.

Demande de travaux et équipements de l'équipe enseignante : peinture du bureau du directeur, tracé sportif cour de l'école élémentaire, renouvellement d'ordinateurs, chaises pour les élèves d'une classe, tabourets ergonomiques pour les 3 classes de maternelle, visualiseur pour les CEI/CE2 à renouveler, nouveau local à vélo en maternelle.

Projets en cours et venir : Plan anti-harcèlement de la maternelle au CM avec support livres et messages. Les incorruptibles avec achats de livres pris en charge par les amis de l'école. Intervention de Sébastien DURLIN pour les sciences et observation de la nature.

Prévision de sortie : Moulin Guitare, intervention de Césam musique et théâtre. Permis internet et piéton. Cycle natation aux Abrets. Sortie BESSANS 1 semaine pour 52 élèves.

- Com personnel du 14/11/2022 (C. Lesage)

Changement de grade pour 2 personnes travaillant aux écoles en passant adjoint technique principal 1ere classe, en décembre pour la première et courant 1^{er} semestre 2023 pour la deuxième.

Pour des raisons personnelles une employée demande à ce que son temps de travail passe de 24 h/hebdo à 12 h/hebdo. Son dossier sera étudié en comité technique le 24 novembre 2022, une délibération du conseil devra suivre.

Une formation sera dispensée au personnel des écoles par le CNFPT courant 2023 sur le thème 'poser sa voix auprès des enfants, sans épuisement'.

Le bilan social sera élaboré à la fin du mois.

Le 1^{er} décembre 2022, David MATRUNDOLA va prendre ses fonctions aux services techniques.

Remplacement d'une employée des écoles arrêtée pour maladie.

- Com culture et communication (F. Herrault)

Le marche de Noël du 11 décembre 2022 se prépare, il y aura 31 participants, la buvette sera tenue par les membres du CCAS.

Le bulletin municipal est en cours d'élaboration.

Une réunion publique est prévue lundi 21 novembre 2022 pour essayer de mettre en place un comité de jumelage.

- Com électorale (C. Etienne)

Les listes électorales ont besoin d'un toilettage, la commission devra se réunir afin de déterminer les futures radiations.

4 QUESTIONS DIVERSES

- Inauguration nom école et concert fondation Grégory Lemarchal le 02/12/2022
- Repas des seniors le 04/12/2022
- Prochain conseil le 05/12/2022